



## ACTES DES DÉBATS RÉGIONAUX

### Quel modèle républicain ?

*En partenariat avec :*

## Conseil général de Seine-Saint-Denis

Hôtel du Département  
Esplanade Jean Moulin

Mercredi 13 novembre 2013

### Introduction

**Stéphane TROUSSEL**, Président, Conseil général de la Seine-Saint-Denis..... 3

**Jean PISANI-FERRY**, Commissaire général à la stratégie et à la prospective..... 4

### « Quel modèle républicain? »

*Note d'introduction au débat national*, présentation

**Mathilde REYNAUDI**, Chargé de mission, Commissariat général à la stratégie et à la prospective..... 7

### ➤ Table ronde

« Le modèle républicain à l'épreuve des inégalités territoriales : comment garantir un égal accès au droit ? »

**Christine THIEBOT**, Proviseure, Lycée Jacques Brel à La Courneuve..... 9

**Saïd HAMMOUCHE**, Fondateur de *Mozaiik RH*, cabinet de recrutement et de conseil..... 11

**Xavier VUILLAUME**, Médecin généraliste ; directeur du centre de santé d'Aubervilliers ..... 14

Débat ..... 15

Toutes les actualités du projet "Quelle France dans 10 ans ?" sur :

<http://www.strategie.gouv.fr/blog/france-10-ans/>

## ➤ Table ronde

« Démocratie locale et citoyenneté : le modèle républicain peut-il encore faire société ? »

<b>Marie-Cécile NAVES</b> , Chargée de mission, Commissariat général à la stratégie et à la prospective .....	20
<b>Leyla ARSLAN</b> , Co-auteur de l'essai <i>Organisez-vous ! Construire la participation politique dans les quartiers populaires</i> .....	20
<b>Mohamed MECHMACHE</b> , Fondateur et président du collectif ACLEFEU ; co-auteur de <i>Pour une réforme radicale de la politique de la ville</i> .....	21
<b>Patrick NORYNBERG</b> , Directeur général adjoint, en charge des questions de démocratie et de développement du territoire, Aulnay-sous-Bois .....	23
<b>Débat</b> .....	24
<b>Conclusion</b>	
<b>Daniel GOLDBERG</b> , Député de Seine-Saint-Denis .....	33

## Introduction

**Édouard ZAMBEAUX**

*Journaliste*

*Animateur de la rencontre*

Avant de donner la parole à Stéphane TROUSSEL et Jean-PISANI FERRY, quelques mots au sujet de cette table ronde. Pour une fois, la salle est réellement ronde ! Nous allons essayer de nous adapter à cette disposition, propice à la discussion. L'équipement en micros présage d'un bon exercice de démocratie participative.

Au cours de cet atelier, nous réfléchirons au modèle républicain, à travers une première table ronde qui portera sur l'égalité géographique, l'égalité des territoires. La seconde traitera de l'égalité de citoyenneté.

Stéphane TROUSSEL va nous expliquer pourquoi la réunion se tient dans cette salle du Conseil général. Jean PISANI FERRY présentera le travail mené par le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP) et indiquera ce qu'il attend de notre réflexion.

Cette réflexion, nous la voulons collective, la salle ne compte ni majorité ni opposition !

**Stéphane TROUSSEL**

*Président*

*Conseil général de la Seine-Saint-Denis*

C'est avec plaisir que nous vous accueillons en Seine-Saint-Denis, dans la salle des séances, où se prennent les décisions importantes, par exemple sur le plan d'investissement que nous avons engagé pour le département. Quand nous investissons pour les transports ou encore pour les collégiens, c'est ici que ces décisions sont arrêtées. Le Conseil général se soucie de l'avenir du département à l'horizon de dix ans et cette salle permet aux forces vives de la Seine-Saint-Denis et d'ailleurs de se projeter dans l'avenir.

Questionner, élaborer des perspectives ensemble, telle est notre responsabilité collective. Le CGSP mène des débats non seulement à Paris, mais aussi dans d'autres villes de France, à Toulouse et à Rennes par exemple. Quand le CGSP nous a sollicités pour réfléchir au modèle républicain, j'ai eu un moment d'hésitation. Pourquoi la Seine-Saint-Denis serait-elle un exemple du modèle républicain en panne ? Nous avons accepté d'organiser le débat à Bobigny, car ce sujet est au cœur de nos préoccupations quotidiennes. Pour la république, tout se joue ici, plus qu'ailleurs. Le président de la République a affirmé que chaque nation a une âme. L'âme de la France, c'est l'égalité. Bien évidemment, les difficultés rencontrées ici se posent aussi dans d'autres territoires, parfois même dans des territoires ruraux avec des problématiques très différentes des nôtres. La question de la citoyenneté s'y pose tout autant.

Dans un pays, un continent en train de vieillir, la France comptera plus d'habitants que l'Allemagne dans trente ans. Elle le devra à la Seine-Saint-Denis comme à d'autres territoires démographiquement dynamiques. La question de l'accès au service public et des inégalités territoriales est essentielle. Clichy-sous-Bois ne dispose pas d'une antenne de Pôle emploi alors que les chômeurs y sont parmi les plus nombreux du pays. Le nombre de chômeurs suivis en Seine-Saint-Denis ou à La Courneuve par un conseiller de Pôle emploi est trois fois plus élevé qu'à Boulogne-Billancourt. Cela laisse perplexe quant à l'égalité dans l'accompagnement à la recherche d'emploi.

La Cour des Comptes nous dit que l'Éducation nationale effectuée, pour un élève de l'académie de Paris, 47 % de dépenses en plus que pour un élève de l'académie de Créteil. Les exemples de la sorte sont légion. Ce sont autant d'indicateurs qui montrent, de mon point de vue, que si le pays a changé au cours de ces dernières années, il n'en a pas totalement pris conscience. Les villes, les métropoles, les quartiers populaires sont au cœur de ce qui devient notre pays alors que la réponse apportée par les acteurs publics en termes d'allocation de ressources collectives n'a pas suivi l'évolution des besoins.

Note système démocratique, les modes d'élection et de représentation n'ont pas pris la pleine mesure de la nécessité de mieux représenter l'évolution des territoires. Des évolutions sont en cours. La composition du Sénat, celle de l'Assemblée territoriale doivent changer. Grâce au changement du mode de scrutin départemental, l'Assemblée territoriale sera plus représentative et plus féminisée qu'actuellement.

Nous pourrions traiter aujourd'hui d'une autre question qui nous tient à cœur : celle du droit de vote des étrangers. Cette mesure constituerait un signal fort d'intégration et de reconnaissance adressé à ces populations. Merci d'avoir choisi la Seine-Saint-Denis pour organiser ce débat sur l'évolution du modèle républicain car c'est peut-être là que l'avenir de celui-ci se joue.

**Jean PISANI-FERRY**

*Commissaire général à la stratégie et à la prospective*

Merci d'accueillir ces débats et pour vos propos qui s'inscrivent pleinement dans la discussion que nous souhaitons mener. Nous avons été chargés d'une réflexion sur la France dans dix ans, amorcée par le séminaire gouvernemental qui s'est tenu en août 2013 et qui s'achèvera par la parution du rapport final. Nous ne voulons pas travailler uniquement sur la base d'une expertise, mais en prenant le temps du débat – en nous exposant à des réactions, à des critiques. Pourquoi ? Ces questions, au fond, concernent tous les citoyens, tous les acteurs.

Se projeter à un horizon de dix ans est une ligne à la fois proche et lointaine. Il ne s'agit pas de traiter des ajustements de court terme et paramétriques, mais d'une démarche plus ambitieuse. Ce que nous voulons entreprendre à un horizon de dix ans implique pour autant d'agir rapidement. Nous voulons comprendre les réactions et les points de vue de tous les acteurs sur ce thème « Quelle France dans 10 ans ? ». Sur cinq thématiques, nous avons rédigé des notes introductives<sup>1</sup>.

Dans certains territoires, l'accès au service public n'est pas satisfaisant. Comment faire changer la situation ? Comment celle-ci évoluera si rien n'est fait ? Le troisième temps de notre travail est celui de la définition des options.

Nous avons organisé des ateliers avec des partenaires sociaux, des élus, des experts qui ne sont pas issus du CGSP. Nous avons terminé les réunions des cinq chantiers thématiques. Nous menons des débats selon des formats variables, pour nous exposer à la réaction de différents acteurs. Nous avons effectué un sondage inversé en partenariat avec Skyrock. Des jeunes ont soumis 1 500 idées, que le Commissariat est chargé d'analyser. Ce nombre de 1 500 idées recueillies est assez considérable. Nous mettrons bientôt un terme à la phase de débat, pour laisser place à la conclusion de ces travaux et à la rédaction finale.

---

<sup>1</sup> <http://www.strategie.gouv.fr/blog/2013/09/notes-dintroduction-au-debat-quelle-france-dans-10-ans/>

Sur le fond, les thématiques abordées sont les suivantes. Il nous a été demandé de mener une réflexion autour du système productif. Nous avons également traité de la question du modèle social. Je précise, sur ce point, que nous n'avons pas uniquement porté notre regard sur la protection sociale, mais aussi sur les services publics, la capacité de l'école à réduire les inégalités, le fonctionnement du marché de l'emploi. La soutenabilité de la croissance – la possibilité de relancer la croissance tout en évitant de créer des déséquilibres environnementaux ou en matière de dette –, la question du modèle républicain ou encore le débat européen, ce sont autant de sujets que nous nous sommes attelés à traiter.

Concernant le modèle républicain, nous avons – dans ce domaine comme dans d'autres – tenté de poser des questions de manière inhabituelle. Souvent, les institutions et le service public sont évoqués de manière séparée. Pourquoi ne pas traiter ces deux questions simultanément ? Nous pouvons également nous demander comment mieux vivre ensemble, une thématique que sous-tendent de nombreuses dimensions. Les individus sont plus divers, ont des attentes et des modes de vie moins uniformes que par le passé. L'uniformisation était très puissante, voici quelques décennies. Qu'est-ce qui construit le vivre ensemble ? L'aspiration à l'égalité y contribue. La capacité des institutions à y répondre doit être questionnée. Les individus doivent avoir accès à la politique et se reconnaître dans les institutions.

Voilà sommairement ce qu'est notre démarche. Je ne souhaite pas empiéter sur les débats et vous propose de passer directement à la présentation de la note du CGSP puis à la première table ronde.



**« Quel modèle républicain ? »***Note d'introduction au débat national**Présentation***Mathilde REYNAUDI***Chargée de mission**Commissariat général à la stratégie et à la prospective*

La note introductive préparée par le CGSP montre que la France n'est pas traversée par une fracture territoriale importante. Nous sommes plutôt bien placés en termes de cohésion.

Pourtant, 80 % des Français considèrent que la cohésion sociale est faible. Pourquoi ? La population est aujourd'hui plus sensible aux inégalités, mais aussi aux disparités sociales, avec des sentiments d'inégalité forts, par exemple en ruralité. Nous avons étudié la différence d'espérance de vie le long des stations du RER B. L'espérance de vie est plus élevée dans les zones aisées que dans celles correspondant à des stations localisées dans les quartiers ou les villes moins prospères.

Les institutions font l'objet d'une certaine défiance, ce qui explique la progression de l'abstention lors des consultations électorales. Le modèle républicain est basé sur des institutions centralisées et fortes, permettant une intégration (armée, école par exemple) mais aussi sur le vote des citoyens. La France a tenté de trouver un équilibre entre la conservation de son modèle et son évolution. Ce pays a essayé de réaffirmer la laïcité. La décentralisation a été accélérée. Cela n'a abouti qu'à un modèle illisible, entraînant une perte de confiance dans le débat démocratique.

Nous avons proposé différentes pistes dans le domaine du pluralisme :

- reconnaissance de la diversité culturelle et linguistique ;
- mise en place de dispositifs visant une égalité d'accès au droit commun ;
- envisager des accommodements par rapport à la règle commune.

Il convient de passer d'une égalité de droits à une égalité de fait, quitte à accentuer certains particularismes.

Pour accroître la participation de tous à la vie publique et sociale, nous avons identifié trois options :

- refonder la démocratie représentative en modifiant les règles du système ;
- accroître la démocratie participative ;
- développer les engagements alternatifs.

Cela n'est pas sans risque. Nous risquons d'impliquer les individus les plus engagés.

---

<sup>2</sup> <http://www.strategie.gouv.fr/blog/2013/09/note-quel-modele-republicain/>





## Table ronde

### « Le modèle républicain à l'épreuve des inégalités territoriales : comment garantir un égal accès au droit ? »

**Christine THIEBOT**, Proviseure du Lycée Jacques Brel à La Courneuve

**Saïd HAMMOUCHE**, Fondateur de Mozaïk RH, Cabinet de recrutement et de conseil

**Xavier VUILLAUME**, Médecin généraliste ; Directeur du centre de santé d'Aubervilliers

#### Édouard ZAMBEAUX

Comme le souligne la note présentée, l'espérance de vie baisse en effet selon les d'un an par station, au départ de la station Luxembourg.

À l'appui de ces premiers éléments fournis par le CGSP, nous allons écouter les participants à ce premier débat. Stéphane TROUSSEL a demandé si l'État apportait des réponses aux questions de la Seine-Saint-Denis. J'ai envie de renverser la question. Ce département dispose peut-être d'une quinzaine d'années d'avance en termes d'innovation sociale, de service public. Pour lancer la discussion, passons la parole à Christine THIEBOT : avez-vous l'impression de faire la classe au lycée Jacques Brel (1 087 élèves) de la même manière que dans les autres établissements ?

#### Christine THIEBOT

*Proviseure, Lycée Jacques Brel à La Courneuve*

Parallèlement à la direction du lycée Jacques Brel, j'assure celle d'un micro-lycée. Le lycée Jacques Brel est situé dans une zone industrielle, près de la société PAPREC. Il est assez excentré, ce qui confère des avantages et des inconvénients. 51,5 % des élèves sont issus de populations défavorisées. Nous avons atteint 90 % de réussite au BAC S au cours de l'année scolaire dernière. Toutes les équipes se mobilisent. Je suis ici une représentante d'équipe très mobilisées, plutôt qu'une représentante d'un lycée de Seine-Saint-Denis.

Je dirige aussi l'un des trois micro-lycées ouverts récemment. Il s'adresse à des jeunes ayant totalement décroché ou étant entrés sur le marché du travail. La plus âgée des personnes accueillies par ce micro-lycée est âgée de 26 ans. Nous faisons appel au tutorat. Des professeurs du lycée Jacques Brel interviennent quelques heures dans ce micro-lycée. Ce dernier ne dispose pas d'équipes propres. Il a atteint 100 % de réussite au BAC S l'année passée.

Quand j'ai été contactée pour intervenir dans le cadre de cette table ronde, il m'a été demandé de présenter la manière dont le lycée est piloté, mais aussi comment je suis parvenue à élargir le champ des possibles. Au lycée Jacques Brel, nous attachons beaucoup d'importance à la motivation des élèves. L'accompagnement des élèves par leur famille n'existe pas toujours. Les élèves ne se projettent pas forcément sur leur devenir. Dès l'arrivée de nos élèves en classe de seconde, nous réfléchissons aux raisons pour lesquelles ils sont au lycée. Nous travaillons avec les professeurs principaux, les CPE, les psychologues, les conseillers d'orientations. À travers l'individualité, nous cherchons à motiver. Cela ne suffit pas toujours. Nous travaillons par ailleurs sur « les Cordées de la réussite », qui associent des homologues de Saint-Denis, de Stains ou encore d'Epinais-sur-Seine. Vingt-cinq élèves préparent par exemple l'atelier Sciences Po. Nous avons passé des partenariats avec les grandes écoles. Ce lien n'est pas encore suffisamment visible pour tous les élèves et toutes les familles. Nous travaillons en ce sens dans le cadre du

projet d'établissement du lycée. Nous cherchons à associer chacun, de manière à mobiliser notre énergie dans une même direction, plutôt que de nous épuiser à une tâche considérable.

**Édouard ZAMBEAUX**

Quel est l'horizon que se fixent les élèves à leur arrivée en seconde ?

**Christine THIEBOT**

Il existe de nombreuses catégories d'élèves. Nombre d'élèves veulent réaliser un BAC S pour venir médecin. Ce métier attire.

**Édouard ZAMBEAUX**

Nous en reparlerons. Quels sont les métiers auxquels vos élèves ne pensent pas ?

**Christine THIEBOT**

Ils ne s'imaginent pas dans des classes préparatoires ou encore dans des écoles d'ingénieurs.

**Édouard ZAMBEAUX**

Les métiers culturels sont parmi ceux créant le plus de reproduction sociale. Vos élèves veulent-ils suivre l'École du Louvre ou encore une école d'architecture ?

**Christine THIEBOT**

Certains veulent être architectes. Je ne dirige pas mon établissement scolaire de la même manière que celui des Lilas, par exemple. Nous ne disposons pas des mêmes moyens.

**Jean PISANI-FERRY**

Vos élèves s'interdisent-ils l'accès à certains métiers ou n'est-ce qu'une question de moyens ?

**Christine THIEBOT**

Les deux raisons que vous avez citées sont tout aussi valables l'une que l'autre. Nous rencontrons souvent les familles. Les conseillers d'orientation et les psychologues réalisent un travail très conséquent, mais cela ne suffit pas forcément.

**Édouard ZAMBEAUX**

Votre métier est donc aussi d'élargir le champ des possibles.

**Christine THIEBOT**

Tout à fait. Nous favorisons des stages en BTS. Nous nouons des partenariats avec des écoles post-baccalauréat pour nourrir l'ambition des élèves.

## Édouard ZAMBEAUX

L'ESSEC utilise le slogan *Pourquoi pas moi ?* Cette question résume bien votre travail.

### Olivier KLEIN

*Maire de Clichy-sous-Bois*

Je me sens encore enseignant. L'inégalité de l'enseignement existe au cœur-même de notre département. Il n'est pas difficile de parvenir, pour un lycée, à un taux de 100 % de réussite au BAC. Il suffit d'éliminer les élèves les moins performants avant la terminale. La vraie difficulté est de parvenir à la réussite post-BAC. Elle ne passe pas nécessairement par les classes préparatoires. Pour autant, nous avons réussi à en mettre une en place à Clichy-sous-Bois. Notre filière technologique est propice à une classe préparatoire.

Pour ma part, j'ai suivi une classe préparatoire, car il en existait une dans mon lycée, tout simplement. Les professeurs s'investissent beaucoup dans leur travail. Les élèves visitent Polytechnique une fois par an. Les fractures sont nombreuses, entre les départements mais aussi au sein-même d'un département.

## Édouard ZAMBEAUX

Saïd HAMMOUCHE, Olivier KLEIN expliquait dans une interview que les élèves choisissaient leur orientation en fonction des lignes de bus ! Les classes préparatoires doivent être accessibles à tous les territoires.

Nous avons évoqué le post-BAC. Partons du principe que les jeunes ont réalisé un parcours de réussite, soit un BAC + 3 ou un BAC + 5. C'est à ces populations que votre cabinet *Mozaïk RH* s'adresse. Pour ces jeunes, l'accès à l'emploi devient difficile, pour des questions de discrimination ou encore d'autocensure. Dans quel état sont ces jeunes auxquels vous vous consacrez ?

### Saïd HAMMOUCHE

*Fondateur de Mozaïk RH<sup>3</sup>*

Dans un état de manque de confiance. Nous faisons face à un défi. La Seine-Saint-Denis est confrontée à des carences mais obtient des résultats et bénéficie d'un certain dévouement. Des élèves parviennent à obtenir des diplômes et des qualifications. Il faut le faire savoir. Voilà cinq ans et demi, nous avons discuté avec les entreprises pour leur expliquer que leurs processus discriminaient. Les testings le montrent encore clairement.

L'université de Paris-Est a montré qu'un même CV est quatre fois moins bien reçu quand il est issu de n'importe quelle structure de Seine-Saint-Denis, par rapport à un lycée de ZUS de Paris 19<sup>ème</sup>. Les populations d'origine africaine et maghrébine ont cinq fois moins de chance d'accéder à un entretien d'embauche que les autres. La première des discriminations est liée à l'âge (sept fois moins de chances de décrocher un entretien). Pourquoi, face à ce constat, ne pas entreprendre une démarche d'accompagnement des entreprises ? Par notre intervention, nous sommes au contact des besoins des entreprises, ce qui nous permet de satisfaire l'intérêt général. Il était intéressant d'intervenir à ce niveau.

---

<sup>3</sup> Cabinet Ressources humaines, spécialisé dans la promotion des chances et de la diversité.

### Édouard ZAMBEAUX

Je vous invite à intervenir, si vous le souhaitez.

### De la SALLE

Une partie de la législation est élaborée par les partenaires sociaux. Ces derniers s'occupent de 70 % de la population active, celle qui est dans l'emploi durable. Quid des 30 % restants ? Je pense que cette question, en déshérence, doit être traitée.

### Édouard ZAMBEAUX

Votre expérience, Saïd HAMMOUCHE, est en train de se modéliser, de servir de référence. Avec l'agence Pôle Emploi de Saint-Ouen, vous avez élaboré un travail à cet égard.

### Saïd HAMMOUCHE

La première de notre préoccupation est de présenter des candidats prêts à l'emploi, dont le seul problème est d'accéder à l'information, d'être mis en contact. Nous souhaitons permettre aux entreprises de s'engager, à travers des conventions ou des contrats. Nous demandons aux entreprises de participer aux frais de notre cabinet, comme pour un cabinet de recrutement. Nous sommes en concurrence avec des cabinets comme Middle Management. Nous cherchons des profils dans les zones défavorisées, en partageant les informations avec Pôle Emploi. Ce dernier a choisi de se focaliser sur les candidats – et moins sur les entreprises. Pôle Emploi est donc moins en contact avec le marché que nous.

Il a été interdit aux missions locales de prospecter. Grâce à notre structure, 1 700 candidats de BAC + 2 à BAC + 5 ont signé un contrat au cours des dernières années. Notre association compte vingt-deux collaborateurs. Nous sommes en train d'essayer notre démarche. Nous souhaitons passer une convention avec les Pôles Emploi au plan régional, pour détecter les besoins, partager les résultats et moyens communs, pour accélérer le déploiement.

Notre démarche est sous-tendue par trois idées : favoriser l'émergence d'exemples de réussite, se fonder sur les besoins des entreprises – à travers une stratégie de placement mais aussi par une détection des besoins. Je pense que nous devons à l'avenir nous focaliser sur l'orientation professionnelle, pour déterminer par exemple quels métiers recrutent. Le dernier point est celui du modèle économique. Dans une logique de traitement social du chômage, nous devons permettre à des structures d'imaginer une vente de prestations aux entreprises – allant au-delà du dispositif d'emplois aidés. Les entreprises ont les moyens de financer des structures comme la nôtre, car nous leur rendons service. Notre chiffre d'affaires a quadruplé au cours des dernières années, ce qui nous a permis de nous développer.

### Édouard ZAMBEAUX

Nous sommes réunis pour discuter et non pour écouter une parole, aussi intéressante soit-elle. J'invite donc le public à intervenir.

### Jean PISANI-FERRY

Comprenez-vous pourquoi les entreprises discriminent ?

**Saïd HAMMOUCHE**

À long terme, leur intérêt n'est pas de discriminer. Elles le savent. À court terme, les entreprises – quand elles ont besoin de recruter – minimisent les risques. Ce sont souvent des jeunes qui recrutent dans les entreprises. Ces derniers ont besoin de réaliser une progression de carrière. Ils cherchent donc des profils présentant peu de risques, en se focalisant sur les grandes écoles. Cela participe de la discrimination.

Il convient de réadapter les processus. Les entreprises participent à des campus managers. Michelin nous explique qu'elle recrute au sein De l'ESSEC, mais que le fait de réaliser des partenariats avec le monde universitaire est complexe.

**Édouard ZAMBEAUX**

Les personnes en entreprises recrutent leurs semblables.

**Jean PISANI-FERRY**

Il existe une discrimination vis-à-vis de l'école d'appartenance.

**Saïd HAMMOUCHE**

Dans les grandes entreprises, l'expérience professionnelle est privilégiée. Une personne ayant déjà réalisé des stages est donc plus à même de trouver un emploi qu'un universitaire.

**De la SALLE**

Nous nous sommes aperçus d'une montée des discriminations à la faveur de la crise financière. Les partenariats avec les jeunes et pour la diversité ont été remis en cause pendant cette crise. Cela est moins vrai quand tout va bien.

**Édouard ZAMBEAUX**

La cohésion sociale est donc un « sport de riches ». Saïd, constatez-vous malgré tout une évolution dans les entreprises ? Des chefs d'entreprises sont mobilisés sur ces questions, comme le Président directeur général d'*Accenture* par exemple.

**Saïd HAMMOUCHE**

Le patron de cette entreprise est très engagé dans ce domaine. Il a pris conscience que son intérêt est que ses entreprises marquent une empreinte sur leurs territoires. Sa stratégie « Ressources humaines » s'adapte à ces intérêts économiques. *Accenture* fait partie des entreprises les plus engagées.

**Édouard ZAMBEAUX**

Pourquoi ce discours n'est-il pas partagé par d'autres entreprises ?

**Saïd HAMMOUCHE**

Claude BÉBÉAR a initié une charte de la diversité, il y a dix ans. Les comportements commencent à évoluer. Il est souvent difficile de faire changer des entreprises comptant

plusieurs dizaines de milliers de personnes. Souvent, ce sont les individus au sein des entreprises qui font évoluer les pratiques. Quand des entreprises s'installent en Seine-Saint-Denis ou en Plaine Saint Denis, elles s'intéressent de fait à ces questions – parfois en étant poussées par les partenaires sociaux. Certaines entreprises sont actrices de la diversité et de l'égalité des chances. D'autres sont loin derrière mais devront à terme suivre le mouvement.

### Stéphane TROUSSEL

La dernière remarque de Saïd HAMMOUCHE me fait penser au point suivant. La Seine-Saint-Denis et la Plaine Saint-Denis sont les zones parmi les plus créatrices d'emplois en Île-de-France. La raison principale réside dans le faible coût du foncier dans le département. Les locaux sont bien moins chers que ceux du centre de Paris et sont bien desservis. Mais ce n'est plus la seule et principale motivation des entreprises qui s'installent ici. L'image de marque du département entre en ligne de compte. Des entreprises ont compris que le développement sur le territoire ne peut plus être durablement « hors sol ». L'engagement des entreprises a tendance à s'accroître. Nous avons signé avec Guillaume PEPY une charte. Avec dix 000 collaborateurs en Seine-Saint-Denis, la SNCF ne peut plus réfléchir à son développement en étant déconnectée du territoire. Cette entreprise a donné son accord à un certain nombre de stages. Les jeunes de la Seine-Saint-Denis pourront y réaliser des stages plutôt que de travailler dans la supérette du coin. Cela élargit leur champ des possibles.

Je ne demande pas aux entreprises s'installant en Seine-Saint-Denis de se séparer de leur main-d'œuvre. En revanche, je leur demande, quand elles la renouvellent, de recruter au plan local. La SNCF sera d'ailleurs confrontée prochainement à un enjeu de renouvellement de main-d'œuvre.

### Édouard ZAMBEAUX

Les flux se sont inversés. Les cadres de Paris centre vont travailler en banlieue – et non l'inverse. Cela me fait penser au malheureux exemple de cette entreprise ayant construit sa propre passerelle pour aller de la gare RER à son siège social, les habitants étant forcément dangereux ! Je rappelle que 15 000 enseignants chercheurs vont rejoindre Aubervilliers, avec le projet de Campus Condorcet. Vous sentez-vous médecin de campagne, Xavier VUILLAUME ?

### Xavier VUILLAUME

*Médecin généraliste*

*Directeur du centre de santé d'Aubervilliers<sup>4</sup>*

En tout état de cause, je ressens fortement des inégalités sociales et territoriales, elles-mêmes étant le produit de plusieurs inégalités : naissance, parcours scolaire, qualification, difficultés de recrutement, inégalités sociales accumulées tout au long de la vie

Cela se traduit par une inégalité en termes d'espérance de vie (six à sept ans d'écart entre un cadre et un ouvrier). Sur la ligne du RER B, il existe une différence de trois à quatre ans d'espérance de vie entre Paris Centre et le Blanc Mesnil par exemple.

---

<sup>4</sup> Membre du groupe de travail "Santé et accès aux soins", Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE).

La réduction des inégalités passe par le développement des soins dans les zones lésées, mais surtout par une réduction de l'ensemble des inégalités. Revenons sur l'étude que vous avez citée tout à l'heure : entre Luxembourg et La Courneuve, le revenu moyen passe de 37 000 euros à 10 000 euros. Entre ces deux stations de RER, la part de la population non diplômée passe de 20 % à 75 %.

Pour tendre vers l'égalité, il convient de renverser la situation actuelle de l'offre de service public. À mon sens, les questions que nous nous posons aujourd'hui sont centrales. Elles permettent d'identifier les objectifs que nous nous fixons pour y parvenir.

Les travaillistes en Angleterre ont mis en place « l'universalisme progressif », à savoir une garantie de services standard pour tous. Ils se sont aussi donné pour objectif de développer des services supplémentaires pour ceux qui en ont besoin. Des objectifs très clairs de réduction des inégalités de santé à dix ans et trente ans ont été fixés. Des territoires ont été visés, notamment en matière de tabagisme. Les centres de tabacologie ont été installés auprès des populations faisant partie des 20 % les plus pauvres. Ils sont parvenus à une réduction des inégalités sociales de santé, en termes de tabagisme.

En se fixant des objectifs de résultats et de développement des services publics, il est possible de parvenir à des résultats. Réduire les inégalités sociales de santé passe par un renversement des services publics. En matière de santé publique, toutes les politiques sont actuellement pensées sans volonté de réduire les inégalités sociales de santé. Les messages sur les cinq fruits et légumes par jour ne profitent qu'aux populations de cadres, comme cela est aussi le cas pour les campagnes pour la réduction du tabagisme. Il en va de même pour la campagne de dépistage de cancer du sein. En Seine-Saint-Denis, la participation n'est que de 33 %.

Planifions, inscrivons la lutte contre les inégalités sociales de santé dans les objectifs de politique publique. Luttons contre le logement insalubre. Mesurons régulièrement les inégalités et adaptons les politiques en fonction des résultats constatés. Je conseille d'instaurer un schéma pluriannuel de prévention, en nous concentrant sur les territoires qui en ont le plus besoin. Faisons la révolution de l'offre de premiers recours, avec la création des centres de santé. En Seine-Saint-Denis, existent depuis 50 à 100 ans des organisations publiques de santé (les dispensaires, puis les centres de santé au lendemain de la Guerre). Ces derniers proposent une offre de soin et de prévention, en pratiquant le tiers payant, dans le secteur 1.

Réduire les inégalités de santé est devenu à la mode. Nous nous en réjouissons. En Seine-Saint-Denis comme dans la Sarthe ou l'Isère, des centres de santé publique sont mis en place – pour permettre de répondre aux souhaits des médecins de ne plus travailler en libéral.

## Débat

**Édouard ZAMBEAUX**

Il existe donc une analogie entre territoires urbains et territoires ruraux.

**Xavier VUILLAUME**

L'étude citée tout à l'heure montre la présence, à la station Luxembourg, de 203 médecins pour 100 000 habitants, contre 52 à La Courneuve. Cela ne vaut pas que pour la Courneuve. La puissance publique doit permettre aux médecins de s'installer, avec l'aide à la création de pôles ou de centres de santé. Ces derniers permettent un accès aux soins en secteur 1 et en tiers payant. Les jeunes médecins veulent disposer d'une activité salariée. Les centres de santé leur permettent de s'installer dans des zones comme la Ferté Bernard dans la Sarthe. Le maire UMP de cette ville a souhaité pérenniser la présence de médecins sur son territoire tout en répondant aux besoins de sa population.

**Édouard ZAMBEAUX**

Une classe préparatoire a été mise en place à Paris XIII, permettant à des jeunes aspirants médecins de réaliser des études de médecine, en échange d'un engagement de s'installer cinq ans sur le territoire.

**Stéphane TROUSSEL**

Tout à fait. Nous avons mené cette initiative, du fait de notre difficulté à recruter des médecins sur notre territoire. Nous avons entrepris cette action de financement des études de jeunes médecins, en contrepartie d'un engagement de travailler dans nos centres de PMI<sup>5</sup>. Nos objectifs en la matière ne sont pas atteints. Nous éprouvons des difficultés à y attirer des jeunes médecins. Nous recueillons leurs témoignages, nous expliquant l'intérêt de la démarche de médecins salariés.

**Édouard ZAMBEAUX**

Eprouvez-vous des difficultés à recruter des médecins à un salaire de 5 000 euros par mois en centre municipal ?

**Stéphane TROUSSEL**

Nous proposons des salaires inférieurs, mais corrects. Nous parvenons à recruter des médecins généralistes. S'agissant des spécialistes, ces derniers veulent participer à un projet de santé. Ils peuvent, dans le centre municipal de santé, collaborer avec d'autres médecins. Nous avons créé une dynamique, reposant sur l'offre de soin, l'éducation thérapeutique, permettant aux populations de mieux prendre en charge leur maladie. Nous disposons aussi d'une action de recherche et d'enseignement. Des jeunes réalisent des thèses et des mémoires chez nous, sur le thème de la réduction de l'inégalité sociale de santé. Cela nous permet d'attirer des médecins, des chercheurs, des partenaires du monde de la santé.

**De la SALLE**

Saïd HAMMOUCHE a évoqué le problème de la transparence en matière d'information sur l'emploi. Des économistes ayant reçu le prix Nobel ont expliqué que le flux d'information circule très mal sur le marché de l'emploi, dans un article paru dans le *Monde*. Ils expliquaient que le facteur le plus important de chômage était la question de la transparence. En allant à Pôle emploi, les jeunes ne trouveront pas de travail. Si l'information circulait mieux, les jeunes chômeurs seraient moins nombreux.

---

<sup>5</sup> Protection maternelle et infantile.



Xavier VUILLAUME a tout à fait raison, lorsqu'il évoque la médicalisation différenciée. Il convient de concentrer les efforts sur les zones en ayant le plus besoin.

### Édouard ZAMBEAUX

C'est ce que devrait réaliser la politique de la ville.

### De la SALLE

Dans le cas de Londres, il était nécessaire de remettre le système de santé à plat.

### Édouard ZAMBEAUX

Je vous renvoie aux travaux de Renaud Epstein, traitant de la capacité d'évaluation, par les pouvoirs publics, de leurs politiques de santé.

### Érich BATAILLY

*Président du Comité départemental olympique et sportif*

Au cours de ce débat, nous avons abordé plusieurs sujets (santé, emploi, éducation). Nous n'avons pas encore évoqué le modèle républicain. Pour moi, le sport doit être au cœur de la société. Il présente de nombreux bienfaits : intégration, épanouissement personnel, développement personnel, santé. L'appartenance à un club est aussi une forme d'apprentissage de la vie démocratique. Le sport, c'est le « vivre ensemble » dont nous avons parlé tout à l'heure. Les bénévoles sont aussi très investis.

Comment mettre le sport au service de la société ? Par exemple, en créant des cœurs de ville sportifs. À travers le mobilier urbain, nous pouvons favoriser l'exercice de l'activité physique. Il existe plusieurs catégories de sportifs : les pratiquants libres, les personnes licenciées ; et les personnes ne pratiquant pas de sport. L'aménagement du territoire est de nature à inciter ces dernières à en pratiquer un. Nous ferons partie du Grand Paris, doté d'une vingtaine de gares. Nous avons souhaité que le sport soit présent dès la phase de conception. Des équipements sportifs sont nécessaires. En Seine-Saint-Denis, nous manquons cruellement d'équipements. Nous avons créé une charte pour le service public du sport, signée par trente-trois villes du département. Il nous reste sept villes à convaincre. Un plan de rattrapage a été mené. Le Président du Conseil général a bien voulu accompagner ce plan. En Seine-Saint-Denis, de nombreux équipements doivent être construits pour rejoindre la moyenne nationale. La part du budget de l'État consacrée au sport est faible. Le Conseil général nous aide, alors-même que cela ne fait pas partie de ses compétences. La RGPP a transformé la Direction départementale de la jeunesse et des sports en Direction de la cohésion sociale.

### Mathilde REYNAUDI

Je vous renvoie aux travaux menés par le CGSP sur le sport, notamment sur la question de l'aménagement du mobilier urbain. L'engagement alternatif, de type bénévolat et sportif, est cité dans la note d'introduction au débat « Quelle France dans 10 ans ? »<sup>6</sup>.

---

<sup>6</sup> <http://www.strategie.gouv.fr/blog/2013/08/note-quelle-france-dans-dix-ans/>

**Édouard ZAMBEAUX**

*France Bénévolat* a montré que le nombre de bénévoles a augmenté de 14 % en France au cours des quatre dernières années.

**Érich BATAILLY**

Nous sommes confrontés à une difficulté : celle de trouver des personnes acceptant de s'engager dans la durée.

**Édouard ZAMBEAUX**

Christine Thiebault a commencé le débat par un hommage à son équipe. Xavier VUILLAUME en a rendu un à la volonté de ses médecins, Saïd aux volontés individuelles. Le CGSP peut peut-être jouer un rôle pour marier tous ces acteurs, dans une logique *down / up* plutôt que dans une démarche descendante.

## Table ronde

### « Démocratie locale et citoyenneté : le modèle républicain peut-il encore faire société ? »

**Marie-Cécile NAVES**, Chargée de mission au Commissariat général à la stratégie et à la prospective

**Leyla ARSLAN**, Co-auteure de l'essai *Organisez-vous ! Construire la participation politique dans les quartiers populaires*

**Mohamed MECHMACHE**, Fondateur et président du collectif ACLEFEU ; co-auteur du rapport *Pour une réforme radicale de la politique de la ville*

**Patrick NORYNBERG**, Directeur général adjoint, en charge des questions de démocratie et de développement du territoire, Aulnay-sous-Bois

### Édouard ZAMBEAUX

Avant de passer à la deuxième table ronde portant sur la démocratie locale et la citoyenneté, une remarque : je vous trouve trop sages. Les intervenants qui ont pris part au débat sont aussi venus pour échanger. Il faut dépasser les réticences à s'exprimer en public ! Aucun participant à la table ronde ne craint la contradiction, pour peu qu'elle soit argumentée, quelle que soit la thématique évoquée.

Notre deuxième table ronde porte non pas sur les inégalités géographiques et territoriales mais sur les inégalités de citoyenneté. J'ai l'impression que la Seine-Saint-Denis et les quartiers populaires rejouent la controverse de Valladolid qui s'est déroulée au XVI<sup>ème</sup> siècle. On s'est longtemps demandé si les Indiens avaient une âme. Les citoyens de Seine-Saint-Denis sont-ils majeurs ? Sont-ils condamnés à ne pas jouer de rôle démocratique ?

Le débat politique sur la participation des citoyens est traité par Mohammed MECHMACHE. Il a contribué à une mission de réflexion sur la participation démocratique dans les quartiers populaires, donnant lieu à la parution d'un rapport en juillet 2013<sup>7</sup>. La loi sur la politique de la ville sera débattue à l'Assemblée nationale le 22 novembre.

Pour sa part, Leyla ARSLAN a coordonné l'enquête « Banlieue de la République »<sup>8</sup>, un travail de terrain mené par de jeunes chercheurs. Cette enquête comptait six chapitres et ne traitait donc pas que de l'islam et de la question religieuse. Elle a été menée auprès de 100 habitants de Clichy et Montfermeil.

Pour avoir participé à l'élaboration et la rédaction de la note introductive du CGSP, Marie-Cécile NAVES va ouvrir ce deuxième débat. En quelques mots, quelles sont les problématiques que vous souhaitez voir traiter par l'assemblée ?

---

<sup>7</sup> Bacqué M.-H. et Mechmache M. (2013), *Pour une réforme radicale de la politique de la ville. Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, rapport au ministre délégué, chargé de la Ville, juillet.

<sup>8</sup> <http://www.banlieue-de-la-republique.fr/#/>

**Marie-Cécile NAVES***Chargée de mission**Commissariat général à la stratégie et à la prospective*

Quand nous avons travaillé sur la citoyenneté et le rapport à la démocratie, nous avons été confrontés à plusieurs paradoxes. Les attentes des citoyens sont fortes vis-à-vis des institutions, mais les élites politiques sont confrontées à un manque de légitimité.

Le deuxième paradoxe est que, malgré cette défiance vis-à-vis des élites politiques, de nouvelles formes de démocraties émergent. Elles sont plus ou moins institutionnalisées. Je fais référence aux démocraties participatives. La Seine-Saint-Denis est une sorte de laboratoire du futur. Le traitement médiatique est assez réducteur. Nous avons envie de donner de la visibilité aux actions menées sur le terrain, par des jeunes et des moins jeunes en matière d'engagement citoyen, pour que celles-ci soient davantage soutenues par les autorités publiques.

**Édouard ZAMBEAUX**

Vous avez publié un livre, *Organisez-vous*<sup>9</sup> dont le titre constitue bien sûr un clin d'œil à Stéphane Hessel. Aide-toi et le ciel t'aidera. Est-ce à dire que les habitants des quartiers populaires sont condamnés à se débrouiller par eux-mêmes ?

**Leyla ARSLAN***Co-auteure de l'essai Organisez-vous !**Construire la participation politique dans les quartiers populaires*

Cela est effectivement un clin d'œil à Stéphane Hessel et à l'*empowerment*. La démocratie représentative apparaît comme une sorte de graal. En fonction de la typologie des acteurs s'en saisissant, le sens donné à la démocratie représentative n'est pas le même. La forme de celle-ci ne présage pas de son contenu. En France, l'abstention est condamnée à chaque élection. Les quartiers sont le révélateur de cette tendance. Nous n'espérons pas que les habitants des quartiers soient condamnés à se débrouiller seuls. Ces derniers ont l'impression que la politique n'est pas un outil de changement des conditions de vie, qu'elle est « sale ». Les élites sont perçues comme éloignées des préoccupations de vie. Les sujets remontés sont très quotidiens : problèmes d'ascenseur, d'occupation de cages d'escalier. Il convient de réenchanter le quotidien.

Des collectifs d'habitants émergent, sur la base de préoccupations quotidiennes. La constitution de communautés de quartiers fait peur, dans le cadre du système républicain français.

**Édouard ZAMBEAUX**

Quel est votre diagnostic sur ce sujet ?

---

<sup>9</sup> Arslan L. et Didi R. (2013), *Organisez-vous ! Construire la participation politique dans les quartiers populaires*, Fondation Jean Jaurès, septembre.

<http://www.jean-jaures.org/Publications/Essais/Organisez-vous-!-Construire-la-participation-politique-dans-les-quartiers-populaires>

### Leyla ARSLAN

Des jeunes issus de l'immigration nous ont fait part de leur crainte de se regrouper en collectifs. Ils avaient peur de se voir accuser de communautarisme. Cela freine les possibilités d'action. Un collectif de jeunes issus de l'immigration n'a pas nécessairement une vocation communautariste.

### Édouard ZAMBEAUX

Cet argument est toujours utilisé pour faire taire l'émergence de revendications. Mohammed, vous avez réalisé une étude pour un changement radical de la politique de la ville. Votre rapport a été remis au ministre. Vous avez souligné que la première fois où la phrase « Mettons les habitants au cœur du dispositif » a été prononcée, c'était dans un rapport paru en 1983. Vous avez émis trente et une propositions pour leur redonner une juste place.

### Mohamed MECHMACHE

*Fondateur et président du collectif ACLEFEU*

Merci de m'avoir invité pour discuter de ce rapport<sup>10</sup>. Marie-Hélène BACQUÉ et moi-même avons en effet présenté trente et une propositions. Une conférence citoyenne a été organisée. Il apparaît que la démocratie et la participation ont un préalable : le droit de vote des étrangers. Cela n'est, pour l'heure, pas d'actualité. Ce préalable figure dans le rapport.

Pour ce qui est de la participation des habitants, elle est à inscrire dans la politique de la ville. Quels moyens donner pour permettre cette participation ? Si les habitants ne sont pas codécideurs, cette participation n'a pas de sens. Les habitants ne s'intéressent plus à la démarche participative, ayant l'impression que ce qu'ils disent n'est pas suivi d'effet. Les projets sont déjà décidés au moment où les habitants sont associés. Les projets ne font pas sens pour les habitants. Il existe une sorte de défiance. Cela explique le très fort taux d'abstention constaté.

Notre démarche vise à remettre les habitants au cœur de la politique de la ville, pour qu'ils collaborent au pilotage. Nous proposons une participation de 50 % des habitants, dont 25 % issus du tissu associatif et 25 % tirés au sort. Il nous est répondu que les habitants ne sont pas nécessairement en capacité de traiter de certaines questions. Cela n'est pas mon avis. Les habitants disposent d'une expertise d'usage.

### Édouard ZAMBEAUX

82 % des Français pensent que le politique n'œuvre pas pour le bien commun. Cela fait frissonner. Vous avez entrepris une démarche de terrain, en allant rencontrer les collectifs. Sentez-vous une envie des collectifs et des habitants de s'investir et sur quels terrains ?

### Mohamed MECHMACHE

Quand Marie-Hélène BACQUÉ et moi, nous nous sommes investis, les habitants ont craint que notre mission ne soit qu'un rapport de plus. En fait, des associatifs et des militants se

---

<sup>10</sup> Bacqué M.-H. et Mechmache M. (2013), *Pour une réforme radicale de la politique de la ville. Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, rapport au ministre délégué, chargé de la Ville, juillet.

<http://www.ville.gouv.fr/?pour-une-reforme-radicale-de-la>

sont appropriés le rapport. Il a été réalisé avec l'aide des habitants, pour que nous puissions le porter ensemble.

**Édouard ZAMBEAUX**

Dans quel domaine sentez-vous une envie d'agir ?

**Mohamed MECHMACHE**

Les habitants veulent travailler sur des sujets qui les concernent. La rénovation urbaine est un sujet majeur. Quand une loi est réalisée sur le travail, les syndicats sont conviés pour exprimer leur point de vue. Cela n'est pas le cas lorsque des actions sont menées sur les territoires. Les habitants ne sont pas associés. La rénovation urbaine a apporté un changement urbain, mais l'humain et le social n'ont pas été pris en compte. La rénovation urbaine est belle à voir. Personne ne regrette les quartiers précédents. Pour autant, ces beaux immeubles sont en état de dégradation, car les habitants n'ont pas été associés dès le début du projet.

Dans le cadre de l'ANRU<sup>11</sup>, nous souhaitons que soit établi un comité de pilotage en vue d'un éventuel deuxième plan de rénovation urbaine. Nous devons lutter contre l'exclusion et le communautarisme. À mon sens, il existe un communautarisme dans les quartiers : celui de la solidarité. Il n'y en a jamais eu autant. D'ailleurs, le terme de « communautarisme », utilisé de manière récurrente à l'Assemblée nationale, a tendance à m'exaspérer.

**Édouard ZAMBEAUX**

Certains outils suggérés sont assez originaux, dont l'un portant sur l'Assemblée nationale. Stéphane TROUSSEL, parvenez-vous à trouver des interlocuteurs quand vous voulez mener à bien une codécision ?

**Stéphane TROUSSEL**

Sur chaque projet, les configurations sont différentes. Dans un projet d'aménagement mêlant différents interlocuteurs, institutions, élus, représentants de sensibilités politiques variées, à quel moment placer les choix techniques en débat avec les habitants ? Pour cela, il est nécessaire que les différentes institutions se coordonnent.

Il est clair que les projets doivent être présentés et mis en discussion avec les habitants, qui sont les usagers quotidiens du projet mis en œuvre. Un technicien peut vouloir tailler les arbres – par exemple pour un couloir de bus. Un habitant peut alors faire valoir que les arbres doivent être maintenus car ils apportent de l'ombre. Je ne détiens pas la bonne réponse à votre question.

S'agissant du débat soulevé par Mohammed, la réalité est que les élus disposent d'une forme de représentativité pour porter l'intérêt général. Compte tenu des modes de scrutin, de l'origine sociale des élus – nous évoquons tout à l'heure la faiblesse de la représentativité au sein de l'assemblée départementale, mais je n'ose même pas faire référence à la diversité des origines –, comment faire en sorte que la parole portée par les habitants soit également représentative ?

---

<sup>11</sup> Agence nationale pour la rénovation urbaine.

### Édouard ZAMBEAUX

Cela pose la question de la représentativité directe. Leyla ARSAN a mis en évidence que les élus doivent se départir de leur figure d'autorité.

### Leyla ARSLAN

Pendant longtemps, les élections ont été présentées comme la période de la vie politique où les élus rendent des comptes. La population souhaite davantage de rendez-vous, pas uniquement en termes de collaboration, mais pour que lui soit rendu compte. Dans certains territoires en France, des rendez-vous récurrents sont menés entre les autorités officielles et la population mais cette pratique n'est pas généralisée.

Les élus ou l'administration sont considérés comme des lieux de ressources sans limite. Il n'est pas toujours simple de comprendre, pour la population, comment les projets sont bâtis. Pour les élus et l'administration, le fait d'aller au plus près des citoyens est une chance. Cela permet d'expliquer le fonctionnement de l'administration mais aussi d'associer les populations. Face à la crise de la démocratie représentative, des solutions comme la démocratie locale ont été mises en place. Étudions la composition des conseils de quartier. Participent à ces derniers, les personnes les plus éduquées et les plus insérées.

### Hervé MONANGE

*Adjoint au Commissaire général à la stratégie et à la prospective*

Dans le cadre du projet « Quelle France dans 10 ans ? », nous avons réfléchi à la manière d'associer les citoyens à nos travaux, de faire émerger des propositions. Nous n'avons pas trouvé de solution idéale. Jean PISANI-FERRY a évoqué au début de la rencontre, le sondage mené avec Skyrock faisant ressortir 1 500 propositions.

### Édouard ZAMBEAUX

Quelles sont les propositions recueillies ?

### Hervé MONANGE

Elles sont très larges : droit de vote des étrangers, interdiction du cumul des mandats, investissement dans l'éducation, révision du système d'orientation scolaire. Nous avons aussi organisé des micro-débats avec des panels de citoyens.

### Édouard ZAMBEAUX

Quels sont les ingrédients d'un projet partagé au plan d'une ville, Patrick NORYNBERG ?

### Patrick NORYNBERG

*Directeur général adjoint*

*En charge des questions de démocratie et de développement du territoire, Aulnay-sous-Bois*

L'élément essentiel est la confiance entre les habitants, les élus et les techniciens. Les volontés existent. Les habitants sont prêts à s'investir sur des questions qui les intéressent. Si, en tant que citoyen, je ne sais pas à quoi sert ma contribution, je ne m'investis pas. Si j'ai le sentiment que mon avis ne m'est demandé que sur du détail et que cela n'a pas d'impact sur ma vie quotidienne, je ne m'implique pas.

La confiance, mais aussi l'utilité de la contribution individuelle, sont importants. À chaque fois que les techniciens sont honnêtes avec les habitants sur les sujets sur lesquels ils les sollicitent, cela fonctionne quasiment toujours. Quand les habitants sont sollicités sur un projet juste avant le démarrage de ce dernier, la démarche ne fonctionne pas. Les habitants savent qu'ils sont interrogés trop tard.

Les « sachants » détiennent les rênes du pouvoir politique, économique, administratif. Il est essentiel de travailler sur ce point. Arrêtons de séparer la population entre « sachants » et « non-sachants ». Il n'est pas question de remettre en cause les institutions, mais d'associer la population plus en amont.

## Débat

### Édouard ZAMBEAUX

Les projets nécessiteront, avec une association des habitants, beaucoup plus de temps d'élaboration. En 2003, la rénovation urbaine a été mise en place avec un principe simple : premier arrivé, premier servi. Comment allier exigence d'efficacité et exigence démocratique ?

### Patrick NORYNBERG

Je ne crois pas à une solution idéale. Faisons des expériences et tirons-en des bonnes pratiques. Je connais l'exemple d'un comité de pilotage faisant participer les habitants au plus tôt. Cela n'est pas la seule solution, mais cela est essentiel. C'est la garantie que le projet ne fasse pas fausse route. Cela aiguillonne les décisions.

Il n'est pas problématique que la réalisation des projets soit longue si les habitants sont associés. Il suffit de l'expliquer. Il nous faut faire preuve d'empathie. J'utilise beaucoup le terme d'éducation populaire. Permettons au plus grand nombre, notamment à ceux qui n'ont pas pu réaliser d'études, d'être acteurs de ce type de démarche. À Aulnay-Sous-Bois, nous sommes en train de réfléchir à une maison de service public. Trois ans avant la sortie de l'équipement, nous avons décidé de réfléchir avec les habitants sur son contenu. Nous voulons d'ailleurs mettre en place des services hors les murs. L'administration est trop cloisonnée, alors que la ville des habitants ne l'est pas.

J'ai déjà travaillé sur une Maison pour tous. Certaines des personnes participant au projet à ses débuts sont ensuite devenues membres du conseil d'administration de l'association. Ces personnes ont d'ailleurs, pour une partie d'entre elles, trouvé un emploi. Je pense que la participation démocratique des habitants est un facteur d'insertion.

### Édouard ZAMBEAUX

Je souhaite que vous évoquiez des exemples de démocratie participative.

### Stéphane TROUSSEL

Vous demandez à quel moment et pourquoi associer les usagers. En 2010, l'assemblée départementale a senti – pour la majorité des conseillers généraux – que des collègues supplémentaires étaient nécessaires du fait de l'arrivée de 5 000 nouveaux collégiens d'ici à 2015. Il n'était pas possible de continuer d'avoir recours aux méthodes traditionnelles pour



agir rapidement. Nous ne voulions pas installer des bungalows pour accueillir ces collégiens.

Nous avons eu recours aux PPP<sup>12</sup> pour faire avancer le projet dans les meilleurs délais. Ce programme d'établissements a été décidé dans son principe par le Conseil général. Dans son déroulement, nous avons associé le plus grand nombre. Cela relève d'une volonté politique. Ces remontées d'information des utilisateurs nous ont fait réviser nos projets, même au plan architectural. Par exemple, nous avons prévu des salles pour les parents d'élèves. Comment ceux-ci peuvent-ils s'impliquer sans cela ? Les parents peuvent y accéder en dehors des horaires d'ouverture. Nous avons donc placé tous les usagers autour de la table pour définir le projet.

### De la SALLE

*Élue locale, Pré-Saint-Gervais*

Dix ans plus tôt, nous avons mis en place un conseil de quartier. Nous n'y étions pas obligés. La formule des conseils de quartier est arrivée à bout de souffle. Ce qui intéresse les habitants n'est pas nécessairement ce que nous y réalisons, dans la politique quotidienne.

Nous avons mis en place des petits projets de rénovation urbaine, par exemple sur un îlot entièrement rénové. Nous avons invité la population à participer. Nous leur avons soumis des propositions et leur avons demandé de travailler avec nous, dans une optique de coréalisation. Pour la première fois depuis longtemps, un travail en commun avec la population a pu être engagé. Nous avons opté pour la même démarche sur les jardins publics. Nous nous sommes, petit à petit, adaptés.

Il n'existe pas de solution miracle. Nous avons organisé de nombreux rendez-vous sur notre « agenda 21 ». Nous ne touchons que les « élites locales » et non les catégories les plus populaires. La participation à des réunions, où il est nécessaire de s'exprimer en public, est un frein à la venue de certaines populations. Nous manquons d'outils.

Quand un problème existe, la population sait intervenir. Mais cela ne résout le problème qu'*a posteriori*. Nous éprouvons en revanche des difficultés à anticiper les problèmes pendant la phase de conception.

### De la SALLE

*Sociologue*

Quels sont les moyens pour aider la population à s'auto-organiser et à se prendre en main ? J'entends beaucoup ce matin parler du rôle des institutions et administrations. Pour autant, la population doit aussi agir dans son propre intérêt. Aidons les habitants à retrouver de la cohésion sociale par le biais du bénévolat. Ce dernier permet aux habitants de s'épanouir en tant que personnes, mais aussi au sein de leur quartier. Les associations doivent être ouvertes aux bénévoles. Cela n'est pas toujours le cas. Notre projet a fonctionné et a créé du lien.

### Édouard ZAMBEAUX

Mohammed, vous avez élaboré une sorte de feuille de route. C'est la première fois qu'un rapport rentre autant dans le concret que celui que vous avez remis en juillet 2013. Votre

---

<sup>12</sup> Partenariat public privé.

organisation part du modèle des tables de quartier. Selon votre diagnostic, comment faire émerger une génération spontanée qui y adhère et que tout le monde appelle de ses vœux ?

### Mohamed MECHMACHE

Les conseils de quartier sont arrivés au bout du processus. Les personnes participant à cette instance sont souvent proches des élus. Cela n'a pas de sens. Les conseils de quartier ne font pas participer les habitants. Ces derniers savent bien que ces instances ne sont que des chambres d'enregistrement. Les habitants veulent partager le pouvoir. Si les élus comprennent qu'ils doivent partager le pouvoir, ils auront tout à y gagner.

Si nous voulons sortir de la faiblesse de la participation aux élections, changeons de matrice et de culture. Le ministre a considéré que notre rapport était révolutionnaire.

Les tables de quartier visent à remplacer les conseils de quartier. Ce concept vient du Canada. Il s'agit d'un lieu réunissant des associations autour d'une table. Pour ma part, je considère qu'il faut procéder à un certain nettoyage dans les associations. Certaines abusent de leur pouvoir. Ces tables de quartier se veulent collectives, avec une voix par association. Il convient de trouver les moyens financiers pour faire naître des projets. La table de quartier doit aussi disposer d'une capacité d'interpellation, en ayant recours à des experts pour émettre des contre-propositions. À mon avis, le fait de faire participer les habitants aux projets n'est pas une perte de temps. Au contraire, cela représente du temps gagné sur la suite donnée au projet.

La nature a horreur du vide. Les extrêmes religieux savent occuper le vide. Les *dealers* ont aussi compris comment profiter de la situation. Nous avons besoin de recréer du lien social. Nous proposons, en temps de crise et en l'absence de moyens financiers, de ne pas créer d'impôt supplémentaire mais de récupérer 1 % des financements publics versés aux partis politiques. Cela constituerait une taxe reversée pour les quartiers. Nous proposons aussi de puiser dix % de la réserve parlementaire. Contrairement à ce qu'il y paraît, les élus ont tout à y gagner.

### Édouard ZAMBEAUX

La démocratie a un coût, que ce soit au niveau local ou national. Pour l'instant, cela s'appuie sur les associations (coût de 31 euros par habitant en Seine-Saint-Denis, contre 57 euros dans les Yvelines). Je vous invite à vous pencher sur le travail mené dans la Cité de la Coudraie à Poissy. L'Agence nationale de la rénovation urbaine a reconnu pour la première fois l'expertise d'usage. Les habitants se sont associés avec l'école de Paris La Villette. Les étudiants ont bâti un contre-projet, ce qui a permis aux habitants de parler d'égal à égal avec l'Agence nationale de rénovation urbaine, de projet à projet.

### De la SALLE

Ayant travaillé en collectivité dans le développement local, je souhaite revenir sur les programmes de rénovation urbaine. L'ANRU a bien montré que l'urbain ne suffisait pas et qu'il fallait y associer le social. Je tiens à souligner que les associations disposent d'une capacité de création d'ateliers participatifs plus élevée que les institutions territoriales. Il serait donc intéressant de s'appuyer sur elles dans la construction des projets.

Certes, associer les habitants prend plus de temps et coûte plus cher que mener le projet sans eux. Mais les projets montés avec les habitants sont de ce fait mieux acceptés. Les

dégradations relatives à l'après-projet sont moindres. Les recours juridiques sont aussi moins nombreux.

**Édouard ZAMBEAUX**

Malheureusement, les inaugurations d'infrastructures sont souvent régies par le calendrier électoral.

**De la SALLE**

*Collaborateur à la municipalité de Bobigny*

Comment inviter les habitants à prendre la parole en réunion publique ? En 1998, à Bobigny, nous avons lancé les consultations sous forme de questionnaires. Un plan de référence a été bâti par les architectes en 2001, sur cette base. Nous nous en servons encore. Les habitants, avec les élus, les bailleurs et les acteurs locaux, ont tous pris part au projet Pré-Saint-Gervais. Sous forme d'assises, nous invitons les habitants à prendre la parole. Nous nous appuyons sur des habitants-relais, qui incitent les autres habitants à prendre la parole. Les habitants sont réellement entendus par les élus. Nous disposons de possibilités, à travers les questionnaires, de faire intervenir toutes les catégories sociales.

**Édouard ZAMBEAUX**

Les questionnaires, Leyla ARSLAN, n'excluent-ils pas une partie de la population ?

**Leyla ARSLAN**

Effectivement, les populations qui ne maîtrisent pas l'écrit en sont exclues.

**Édouard ZAMBEAUX**

Comment lutter contre ce biais ?

**Leyla ARSLAN**

Il est essentiel de se concentrer sur l'oral, notamment vis-à-vis de *leaders* locaux.

**Édouard ZAMBEAUX**

Pour être efficace, faut-il accepter enfin que l'on ne parle pas français dans toutes les assemblées ?

**Leyla ARSLAN**

Je n'ai pas spécifiquement réfléchi à cette question. Cela poserait des problèmes de traduction – et des coûts qui y sont associés.

**Édouard ZAMBEAUX**

Cette problématique existe dans la copropriété.

**Leyla ARSLAN**

Qui paiera les traducteurs ? Votre remarque pose le problème du financement. Selon qui porte le projet (administration, association), les outils et les moyens à mettre en œuvre ne sont pas les mêmes – tout comme l’ancrage au sein de la population. Pour les associations, la confiance peut se bâtir par de l’affectif, du quotidien. Les institutions territoriales n’utilisent pas ce biais.

**Édouard ZAMBEAUX**

Peut-être le faudrait-il.

**Marie-Cécile NAVES**

La Seine-Saint-Denis ne se résume pas à des questions d’urbanisme. Nous réfléchissons à la manière de faire en sorte que les initiatives du *bottom-up* soient valorisées. Nous avons milité pour la reconnaissance du bénévolat. Celui des jeunes devrait par exemple donner lieu à une VAE<sup>13</sup>. Le bénévolat pourrait aussi donner lieu à un cumul de trimestres de cotisations pour la retraite. Le *bottom-up* n’est pas nécessairement coûteux.

**Édouard ZAMBEAUX**

Effectivement, nous avons largement évoqué la rénovation urbaine ce matin.

**Stéphane TROUSSEL**

Nous devons faire évoluer le fonctionnement des institutions territoriales. Le fait d’associer des habitants dans les conseils de quartiers nous amène parfois à « remonter » des sujets n’ayant pas de rapport avec notre grand projet de départ. Pour autant, ils mettent en mouvement les habitants, j’en suis absolument convaincu.

Quelles que soient les critiques, quels que soient les élus, le fonctionnement aujourd’hui n’est plus le même qu’il y a dix ou quinze ans – par exemple pour la construction de collèges. Je reconnais que les pratiques ont totalement évolué. Nous n’associons pas les habitants à la construction des projets dix ou quinze ans plus tôt. Pour autant, l’abstention n’était pas aussi forte qu’aujourd’hui. Mohammed nous a alertés sur les groupuscules extrémistes, qui pourraient prendre une place trop importante. En réalité, l’extrême droite ne propose pas aux habitants de les associer mais des solutions à mettre en application.

Il nous faut refonder notre démocratie représentative (mode de scrutin, statut des élus). Cette question est posée à notre démocratie. Je pourrais associer davantage les habitants de la Courneuve. Pour autant, si nous n’avons pas de médecins dans ce quartier, le problème ne sera pas réglé.

**Édouard ZAMBEAUX**

Cela rejoint ce qui a été dit par la proviseure du lycée Jacques Brel sur le champ des possibles.

---

<sup>13</sup> Validation des acquis de l’expérience.

## DE LA SALLE

Il est dommage que nous n'ayons pas autour de la table de jeunes, qui sont les premiers concernés par le thème de la France dans dix ans. Les jeunes que j'ai interrogés m'ont dit que la France dans dix ans sera la même ou pire. Les jeunes craignent de ne pas pouvoir bénéficier de la même vie que leurs parents, c'est-à-dire de ne pas avoir de travail et une bonne santé. L'obésité, la malnutrition se développent.

**Foued BENHAMMED**  
*Commune de Bondy*

Pour répondre au président du Conseil général sur le sujet de l'abstention aux élections, je pense que la volonté d'asphyxier les syndicats et les réseaux d'éducation populaires en est la cause. S'agissant du droit de vote des étrangers, cela aurait plus valeur de symbole. Actuellement, chaque voix pèse beaucoup, étant donné la faiblesse du nombre de votants. Le rapport qui a été produit en juillet 2013 (voir *infra*) est intéressant, car il recommande que le cœur de la participation des habitants soit situé dans les quartiers.

Comment pourrions-nous redonner goût au vote ? Le non-cumul des mandats est un début. La force des médias fait que les personnes n'ont plus envie de s'exprimer. Dans un contexte du « tous pourris », les citoyens ne souhaitent plus prendre la parole dans les urnes. Dans le cœur des gens, il y a un mal-être qui les empêche de s'exprimer.

**Delphine CHAUFFAUT**  
*Commissariat général à la stratégie et à la prospective*

Les jeunes ont des idées sur la démocratie représentative et la démocratie participative. Ils demandent une reconnaissance des votes blancs. Le non cumul des mandats, la rémunération des élus, le Sénat, le millefeuille institutionnel sont aussi des sujets évoqués. Pour ce qui est de la démocratie participative, les jeunes proposent une démocratie directe (réseaux de jeunes, utilisation des forums Internet). La question du droit des étrangers est également une de leur préoccupation.

**Patrick NORYNBERG**

Je suis gêné par l'opposition réalisée parfois entre ce qui est issu des institutions et ce qui provient des habitants. Il convient de soutenir les initiatives des habitants. Les institutions peuvent les valoriser, par exemple en permettant à des associations de se réunir. Je travaille dans le service public depuis trente ans : il faut profondément remanier ce dernier. Les institutions ne doivent pas toujours apporter des services publics mais aussi accompagner les initiatives des habitants.

Nous avons peu évoqué la question de la forme et de la posture. Nous constatons qu'une souplesse est nécessaire dans les instances participatives. Ce qui fonctionne est ce qui est peu réglementé. Nous avons besoin de souplesse. Les horaires choisis pour se réunir, la manière dont nous nous réunissons, sont aussi importants. Le fait de se réunir en plaçant les décideurs à une table et les autres devant eux en « rang d'oignons » ne fonctionne pas.

S'agissant de la posture, il faut prendre pour principe que la personne en face de soi a une intelligence, des connaissances, des compétences. C'est la confrontation des expériences qui permet de faire naître les idées les plus intelligentes. Je fais mien le titre d'un livre d'Albert Jacquard : « Je cherche, donc j'apprends ».

Les conseils de jeunes peuvent par ailleurs être intéressants. Les institutions ont la capacité à les faire fonctionner dans des formes participatives. La France compte 1 300 structures et 25 000 élus. Nous devons accompagner les initiatives de jeunes que nous avons intérêt à démultiplier sur les territoires. 4 jeunes pour 1 000 sont impliqués dans de telles structures.

**Édouard ZAMBEAUX**

Le fait de se réunir dans une salle avec des tables rondes est symbolique. Je vous propose, avant de clore le débat, de nous expliquer comment vous vous êtes associés avec les responsables politiques et comment vous êtes perçus depuis.

**Mohamed MECHMACHE**

Nous avons proposé, dans notre rapport, la « co-formation », les « coformations par le croisement des savoirs et des pratiques ». Cela ne concerne pas que les élus et le corps administratif mais aussi les habitants : nous proposons de constituer des binômes entre élus et habitants. Cela permet à chacun de mieux se comprendre.

À propos de la question des extrêmes (religieux, politiques), il faut noter que le Front national a changé de méthode et qu'il peut s'appuyer sur de nouveaux militants. Il nous faut donner aux habitants les moyens de s'organiser pour combattre le Front national. L'économie sous-terrainne progresse. Les enfants de onze ans font tout pour sortir du système scolaire et prendre un rôle de guetteur. Nous serons confrontés à des règlements de compte entre les enfants pour l'obtention de rôles de guetteurs.

Les élus ont tendance à considérer les associations comme dangereuses. Elles ont été institutionnalisées en étant intégrées au Conseil général qui en a embauché les membres.

Pour ma part, lorsque j'ai accepté la mission confiée par le ministère, la décision a été prise après que nous ayons réfléchi avec le collectif ACLEFEU. J'ai accepté cette mission car le ministre s'était engagé à nous laisser une libre parole.

**Édouard ZAMBEAUX**

Le ministre a dit qu'il reprendrait à son compte le rapport. Cela ne semble pas être le cas.

**Mohamed MECHMACHE**

Je reste dans le réseau associatif. Je travaille sur une plate-forme permettant de relayer l'opinion de tous. Je continuerai à parler haut et fort. Le politique a un rôle essentiel à jouer, mais rien ne peut plus se réaliser sans la société civile. Travaillons en binôme. Dans les instances, la société civile doit être davantage représentée. Les partis politiques ne doivent pas rester entre eux.

**Édouard ZAMBEAUX**

Ce rapport serait-il plus prolifique s'il avait été élaboré dans le cadre respectueux des institutions ?

**Mohamed MECHMACHE**

Ce qui a le plus de sens, c'est de réaliser un rapport de terrain, ce que nous avons choisi d'effectuer. Depuis la publication du rapport, nous sommes très sollicités – par exemple pour prendre part à un comité de pilotage.

Comme il existe une barrière de défiance vis-à-vis des politiques, un rapport réalisé par des responsables politiques aurait eu moins de poids. Je propose de confronter les idées entre les élus, les milieux associatifs, les habitants. Ce qui m'effraie, c'est l'absence de débat.





## Conclusion

**Daniel Goldberg**  
*Député de la Seine-Saint-Denis*

J'ai écouté avec attention les différents intervenants. En tant que parlementaire, j'ai travaillé à un rapport sur la compétitivité<sup>14</sup>. J'ai souhaité que les prévisions, la stratégie fassent de nouveau partie de l'action publique.

Le modèle républicain en débat aujourd'hui doit être questionné d'une double manière : pourquoi tenir ce débat ici et maintenant ? Sur d'autres sujets, le CGSP a organisé ses débats ailleurs qu'en Seine-Saint-Denis. Je ne doute pas que le fait d'organiser le débat ici fasse sens. J'ai entendu des questions sur la participation citoyenne. Ceux qui manifestent avec des bonnets rouges ou encore les artisans qui manifestent n'ont-ils pas aussi des revendications tout aussi valables que celles des quartiers et des habitants de Seine-Saint-Denis ?

Je partage le sentiment d'une défiance des citoyens vis-à-vis des responsables politiques et de la politique. Cela ne concerne pas que le département de la Seine-Saint-Denis. Dans tous les milieux, de toutes origines, existent une revendication de sens et d'égalité. Passons d'une République du censitaire – la République est plus douce pour ceux qui en connaissent les codes – à une République faisant davantage sens. Le modèle républicain est remis en question aujourd'hui par la construction européenne. Les élections européennes seront de nouveau l'occasion de débattre de la République dans l'Europe d'aujourd'hui et à l'avenir.

Quelques mots sur les sujets abordés. Dans la première table ronde, deux intervenants ont évoqué les problèmes de la formation et de la santé, en rapportant ces sujets au thème du modèle républicain. Ce qui m'a le plus intéressé, c'est la revendication d'excellence partout. Pour que le modèle républicain soit bien vécu sur l'ensemble du territoire, il faut donner aux citoyens le sentiment qu'ils ont tous le même accès aux services. Prenons l'exemple du nombre de langues enseignées en Seine-Saint-Denis par rapport à Paris. Comparons la possibilité pour les élèves d'apprendre l'allemand comme première langue en Seine-Saint-Denis et à Paris. Cela montre une réelle inégalité.

Comment élargir les possibles, autre point qui a été évoqué. Les sujets de la faiblesse des territoires, des difficultés de vie des habitants, de la revendication d'égalité, ne se résoudront pas qu'ici. Cette faiblesse handicape le développement de l'ensemble de nos pays. La crise et les violences dans les banlieues en 2005 n'ont malheureusement pas fait passer ce message. La pénétration de ce dernier s'inscrit même en recul.

Les réponses aux faiblesses de nos territoires ne peuvent pas toutes être imaginées ici. Nous avons souhaité un logement accessible au plus grand nombre, avec 25 % de logement locatif social dans une grande agglomération. La réaction à cette politique a été de la rejeter. Le fondateur de Michelin avait bien compris, en son temps, que les entreprises fonctionneraient mieux si les salariés étaient bien logés. Tel est le sens du 1 % logement. Le modèle républicain est en recul, car la faiblesse de certains territoires pèse sur l'ensemble du pays.

---

<sup>14</sup> Rapporteur, mission d'information sur les coûts de production en France, septembre 2012.  
[http://www.assemblee-nationale.fr/14/dossiers/couts\\_production\\_France.asp](http://www.assemblee-nationale.fr/14/dossiers/couts_production_France.asp)

L'exemple du Président directeur général d'*Accenture* a été cité. Il nourrit une relation avec son écosystème tout à fait sensée. Un recrutement plus diversifié dans nos entreprises est essentiel pour le développement de notre pays. Nous risquons de connaître une ghettoïsation de la France – et pas uniquement de la Seine-Saint-Denis. Il existe une stratégie de « ghettos par le haut ». Cela constitue, en soi, une stratégie de développement possible. Dans les siècles passés, les voisins des immeubles haussmanniens ne se rencontraient pas beaucoup, mais ils habitaient – ce qui était positif – dans le même quartier. L'entre soi s'est développé. Il attaque de front le modèle républicain.

Évoquons aussi la question de la relation entre les élus et le corps social. Je me refuse à penser qu'elle ne concerne que les quartiers de Seine-Saint-Denis. L'abstention est plus forte ici mais la défiance vis-à-vis de la représentation politique ne trouve pas sa seule traduction qu'ici, dans nos quartiers.

Vous avez mentionné la possibilité de « faire un bout de chemin ensemble ». En tant qu'élus, j'ai essayé d'animer pendant une dizaine d'années un conseil de quartier. Je suis conscient de la difficulté de le faire vivre. À trop opposer société civile et élus, nous nous trouverons confrontés à la difficulté de trouver des élus acceptant de siéger dans des conseils de quartier ou dans d'autres instances. Si le message passé aux élus est qu'ils sont incapables et qu'ils sont corrompus, mais aussi que les habitants sont les réels représentants de la population, il est clair que le dialogue sera difficile.

Les élus ont parfois besoin d'être confortés dans leur démarche. J'ai vécu, dans la ville d'Aulnay-sous-Bois, un exemple de démocratie participative. Un entrepôt éventré, faisant apparaître l'armature en béton armé, a été transformé en logements. Les habitants s'étaient manifestés et avaient demandé que l'on ne construise pas. Si nous n'avions écouté que les habitants, rien n'aurait été construit. Pendant un an et demi, une discussion a été menée avec eux. L'écoute doit être mutuelle et la participation des habitants pose la question de la représentativité. Je rejoins le rapport évoqué dans notre débat, sur le fait de préconiser des fonctionnements où chacun est à sa place, ce qui vaut pour les débats locaux comme nationaux.

L'écotaxe est issue du Grenelle de l'environnement. Elle ne posait à ce moment là aucun problème. Les camionneurs avaient expliqué qu'ils l'accepteraient. Cette mesure a été bâtie sur une démarche participative mais fait aujourd'hui l'objet de tensions.

Nous constatons aussi une réelle difficulté à faire endosser par des parents un rôle de représentants.

Pour terminer, je souhaite affirmer que je crois beaucoup à la revendication de l'égalité dans le pays. Nous avons besoin d'un choc salutaire d'égalité partout dans les territoires. C'est cela qui fera revivre le modèle républicain.

La loi sur le logement paraît demain. Nombre d'élus et d'acteurs de la société civile ont demandé l'ajout d'un vingtième critère de discrimination : celui de la discrimination à l'adresse. J'ai le plaisir de vous annoncer que l'amendement que j'ai déposé sera probablement accepté.



## Les débats en région

*Voir notamment :*

# Quelle soutenabilité pour notre modèle de croissance ?

EuraTechnologies - Lille

mardi 26 novembre 2013



Commissariat général  
à la stratégie  
et à la prospective



# Quel modèle social ?

École nationale d'administration - Strasbourg

Jeudi 14 novembre 2013



Commissariat général  
à la stratégie  
et à la prospective



# Quel modèle républicain ?

Hôtel du Département  
Bobigny - Esplanade Jean Moulin

Mercredi 13 novembre 2013



Commissariat général  
à la stratégie  
et à la prospective

**seine · saint · denis**  
LE DÉPARTEMENT